



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DU DROIT
D'EXPLOITATION DE DEUX
REPRÉSENTATIONS DU SPECTACLE INTITULÉ
"SPECTACLE AUTOUR DES EMOTIONS,
L'AMOUR" PAR KARAKOIL PRODUCTION LE
SAMEDI 12 AVRIL 2025 DANS LES
BIBLIOTHEQUES OUEST ET EST**

**DÉCISION N° DM-24-375
EN DATE DU 13 NOVEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2024-2025,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de la Société Karakoil Production représentée par Madame Cécile Pellarini, en sa qualité de gérante, dont le siège social est situé au 10, Chemin de Mastouloucia – 64990 SAINT PIERRE D'IRUBE, le samedi 12 avril 2025 à 10h à la Bibliothèque Ouest et à 16h à la Bibliothèque EST, dont le coût est fixé à six cent quarante euros (640,00€ T.T.C.) les 2 représentations ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Karakoil Production représentée par Madame Cécile Pellarini, en sa qualité de gérante, dont le siège social est situé 10, chemin de Mastouloucia – 64990 SAINT PIERRE D'IRUBE, un contrat de cession du droit d'exploitation de deux représentations du spectacle intitulé «Spectacle autour des émotions, l'amour », le samedi 12 avril 2025 à 10h à la Bibliothèque Ouest et à 16h à la Bibliothèque EST, dont le coût est fixé à six cent quarante euros (640,00€ T.T.C.) les 2 représentations dont le coût est fixé à six cent quarante euros (640,00€ T.T.C.) les 2 représentations ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241113-lmc1H12551H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/11/2024
Date de Publication : 13/11/2024

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN